



Informations consultables sur [www.eure-et-loir.fr](http://www.eure-et-loir.fr)

Supplément au n° 1114 d'Horizons du 1er juillet 2011

numéro  
**88**

## >> éditio

Philippe LIROCHON  
Président de la Chambre d'agriculture

### Solidarité avec les éleveurs : des besoins énormes en paille

Malgré les récents épisodes pluvieux, la sécheresse d'avril-mai a fait des dégâts difficilement rattrapables pour les éleveurs. Une réunion nationale des Présidents de Chambres d'agriculture, le 22 juin, a montré l'ampleur des besoins en foin et paille dans toutes les régions d'élevage... A tel point que certains départements étudient la possibilité d'importer des fourrages d'Espagne, mais à quel prix !

Plus que jamais nous devons nous montrer solidaires de nos collègues éleveurs, il en va pour beaucoup de la pérennité de leur exploitation.

En Eure-et-Loir, la FDSEA a mis en place une opération paille à laquelle s'est associée la Chambre d'agriculture car cette opération est ouverte à tous, sans distinction d'appartenance syndicale.

La démarche mise en place avec la FDSEA permet de centraliser les offres et les demandes. Elle apporte également des garanties en matière d'organisation des chantiers, d'enlèvement de la paille et de paiement. Dans ces conditions, la solidarité doit pouvoir jouer à plein.

L'Eure-et-Loir, premier département céréalier de France, est très regardé, très convoité... aussi je vous laisse imaginer l'image que nous renverrions si la fourniture de paille n'était pas à la hauteur de notre production.

**Pour proposer votre paille,  
un seul numéro :  
le 02 37 33 61 40  
ou par mail :  
[accueil@eure-et-loir.chambagri.fr](mailto:accueil@eure-et-loir.chambagri.fr)**

## >> actualité

### Emergence d'une filière bois énergie bocagère en Pays Perche

En réponse à l'appel à initiative de développement rural lancé par la Région Centre, la Chambre d'agriculture, en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat et les associations Bâti durable et Perche Bois, a déposé le 15 juin dernier un dossier sur l'émergence d'une filière bois énergie bocagère pour le Pays Perche.

Ce projet vise à sensibiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs sur l'intérêt de préserver et de valoriser le potentiel énergétique de la haie via une filière lo-

cale. Il vise aussi à accompagner techniquement les porteurs de projet et à apporter des outils d'aide à la décision. Des actions spécifiques d'information et de formation seront mises en place auprès des collectivités, des particuliers, des artisans et des agriculteurs. La réponse à cet appel à initiative est attendue fin 2011. Si vous êtes intéressés par ce projet, en tant qu'agriculteur ou élu, prenez contact avec :

**Contact : Aurore Piquet**  
02 37 24 46 69

### Une nouvelle convention entre le Conseil Général et la Chambre d'agriculture

Performance environnementale et encouragement à l'innovation sont les thèmes majeurs de la nouvelle convention de partenariat signée le 17 juin dernier par Albéric de Montgolfier et Philippe Lirochon en présence du Directeur Départemental des Territoires, M. Verzelen, et du Président de la Commission Agriculture du Conseil Général, M. Manceau. Liant pour 3 ans le Conseil Général et la Chambre d'agriculture, cette convention a pour objectifs d'accroître durablement la performance environnementale et d'encourager l'innovation de l'agriculture eurélienne. Pour cela, le plan d'actions envisagé tourne principalement autour de l'agriculture intégrée, le développement de systèmes durables en élevage, la reconquête de la qualité de l'eau, les économies d'énergie, la préservation du foncier agricole, le développement



P. Lirochon et A. de Montgolfier lors de la signature.

des circuits courts, la valorisation des bioproduits et l'encouragement à la diversification.

## >> sommaire

Irristop Maïs grain	2
Bien choisir et cultiver ses cipan	2
Conduite intégrée des cultures	3
Bulletin de santé du végétal	3
Traçabilité sur l'exploitation	4



### ● Les nouveaux tarifs de rachat de l'électricité issue du biogaz

Officialisés par arrêté le 19 mai 2011, les tarifs de base ont été baissés de 1% et les primes sont cumulables. La prime de traitement des effluents a été simplifiée. Elle est accessible à partir d'une proportion de 20% d'effluents dans le tonnage d'approvisionnement de l'installation.

La prime à l'efficacité énergétique est définie par le rapport entre l'électricité produite nette et l'énergie primaire valorisée. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : <http://www.eure-et-loir.chambagri.fr/espace-agriculteurs/diversifier-innover/energie/lamethanisation>.

### ● Rencontrer des agriculteurs à l'approche de la retraite

En concertation avec le Pays Drouais, la Chambre d'agriculture a poursuivi sur le canton de Châteauneuf le repérage déjà réalisé dans les cantons d'Anet, Brezollas, Nogent-le-Roi et Dreux (en partie). Deux conseillers ont rencontré près de 50 agriculteurs âgés de plus de 50 ans. Cette démarche a permis d'aborder avec eux les questions liées à la cessation d'activité et à la cession de l'exploitation. Ainsi, près de la moitié des exploitants déclarent avoir une succession assurée. Des résultats statistiques qu'ils ont pu découvrir intégralement lors de la réunion qui s'est déroulée à Châteauneuf le 8 juin et à laquelle tous étaient invités. Le repérage devrait se poursuivre sur 14 communes du canton de Dreux, clôturant ainsi l'opération sur l'ensemble du pays Drouais d'Eure-et-Loir.

**Contact :** Service Installation-Transmission : 02 37 24 46 70

### ● Apprentissage

Prestation apprentissage : si vous envisagez de prendre un apprenti, vous pouvez solliciter nos services. Consultation des démarches sur notre site internet. Fermeture du 11 juillet au 01/08/2011 de la cellule apprentissage. En cas d'urgence, vous pourrez appeler le 02 54 55 20 00.

## Ajustez aussi vos dernières irrigations avec Irristop Maïs grain

L'année est atypique avec un démarrage très précoce des besoins en eau des maïs. Il est donc probable que les maïs arriveront au stade de maturité nécessaire à l'arrêt des irrigations assez tôt au mois d'août. Pour ajuster vos dernières irrigations, nous vous proposons Irristop Maïs grain, conseil individuel d'irrigation en fin de cycle, très apprécié en Eure-et-Loir et dans le Loiret depuis plus de 10 ans.

Nous passons près de chez vous collecter vos échantillons (10 épis). Une mesure d'humidité du grain nous permet d'évaluer précisément les besoins en eau restant à satisfaire : quantité d'eau utile restant à apporter et date limite de valorisation de l'irrigation. Nous vous apportons ainsi **un conseil ajusté à votre situation particulière** (sol, date de semis, variété, pluviométrie, irrigation déjà apportée), plus précis que le conseil global de l'Irricarte.

**Les ramassages auront lieu le lundi 8 août et/ou le mardi 16 août pour les situations plus tardives.**



Le coût est de 19 € HT par échantillon. Le retour sur investissement est immédiat : économie d'eau, rendement, énergie, redevance, travail, réduction du risque de détérioration de la structure du sol à la récolte. Pour bénéficier de ce service. **Inscrivez-vous dès maintenant** et avant le 5 août par téléphone au 02 37 24 45 51 ou par fax au 02 37 24 45 85.

**Contact :** Francis Golaz  
02 37 24 45 35

## Bien choisir et cultiver ses CIPAN

Dans le cadre du 4<sup>ème</sup> programme directive nitrates, le taux de couverture par les CIPAN atteindra, en 2011, 80% des surfaces en cultures de printemps. Les critères pour choisir son couvert portent sur la culture suivante et ses effets. La date de semis de l'interculture est aussi un élément primordial pour sa réussite.

### Choisir son interculture en fonction de la culture suivante

Chaque espèce a ses caractéristiques : crucifères pour le piégeage des nitrates, seigle pour maintenir la structure du sol. Les légumineuses, sources d'azote, doivent impérativement et réglementairement être associées à d'autres espèces.

• Pour implanter un maïs, des betteraves ou une orge de printemps, préférez les crucifères, sauf la navette plus difficile à détruire. En betteraves, utilisez une moutarde ou un radis antinématode. Il est bien sûr possible d'utiliser une légumineuse en optant pour

des mélanges du type vesce-radis.

• Pour implanter des pommes de terre, optez pour une graminée seule (seigle, avoine) ou en mélange avec une crucifère. Les racines des graminées vont créer une structure assez « grumeleuse ».

• Pour implanter un pois ou une féverole, les crucifères, les graminées et la phacélie sont intéressantes.

### Adapter les dates de semis aux espèces

Il faut semer tôt, quasiment dès la moisson, les vesces, le trèfle d'Alexandrie, la phacélie et le sarrasin qui se développent lentement. Le développement des légumineuses est fonction de la photopériode (durée du jour) et des sommes de températures. Les graminées et crucifères sont à implanter plus tard (fin août), surtout la moutarde qui se développe très vite. Préférez plutôt les variétés tardives.

**Contact :** Thierry Savoie 02 37 24 45 73  
Patricia Huet 02 37 24 45 55

## La conduite intégrée : une solution pour concilier économie et environnement

**Le plan Écophyto, décidé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche dans la foulée du Grenelle de l'environnement, vise à réduire l'usage des pesticides à l'horizon 2018. Il imposera une évolution des pratiques agricoles.**

### Un concept mis à l'épreuve depuis 20 ans

L'agriculture intégrée n'est pas nouvelle puisqu'elle a été expérimentée par la Chambre d'agriculture avec des agriculteurs de la Ferté-Vidame de 1990 à 1992 avec les plans de développement durable (PDD). Depuis, les essais d'itinéraires techniques limitant l'utilisation des intrants se sont multipliés et les règles de base en sont acquises : 1) Allongement de la rotation et alternance de cultures d'automne et de printemps ; 2) Utilisation de variétés rustiques (en mélange pour les blés), avec une densité de semis réduite et le retard des dates de semis afin de limiter les traitements herbicides (vul-

pin) et fongicides et de supprimer les insecticides d'automne ; 3) Diminution de la dose d'azote (abattement de 20% en blé par rapport à une conduite conventionnelle) et utilisation des outils de pilotage ; 4) Impasse en régulateur.

Contact : *Thierry Savoie*  
02 37 24 45 73

### 2 sites représentatifs des conditions pédoclimatiques du département

A Miermaigne (exploitation d'élevage avec une gestion de fumier de bovins et de lisier de porcs) et au Lycée agricole de la Saussaye (sans élevage), nous comparons depuis 3 ans trois systèmes de cultures pour vérifier leur faisabilité technique et économique. Nous étudions en particulier les effets à long terme des pratiques mises en œuvre sur l'évolution du stock semencier des mauvaises herbes.

## Le Bulletin de Santé du Végétal : un outil utile pour tous !

**Mis en place depuis fin 2008, le BSV mérite d'être mieux connu des agriculteurs. Regard sur cet outil indispensable à la profession agricole.**

Suite à la réforme des services de l'Etat et de son désengagement sur les Avertissements agricoles, la surveillance des cultures a été déléguée aux différentes structures agricoles, avec la mise en place d'un dispositif de surveillance régional des cultures : le Bulletin de Santé du Végétal.

### Un réseau d'observation étendu et mutualisé

Piloté par la Chambre régionale d'agriculture, le nouveau dispositif mutualise les réseaux d'observations existants en région Centre pour améliorer la couverture du territoire : Chambres d'agriculture, instituts techniques, Fredon, coopératives, négociants, groupements de producteurs, industriels, lycées agricoles,...

Chaque mardi (ou mercredi suivant les cultures) retrouvez gratuitement les BSV sur :

**[www.chambre-agriculture-28.com](http://www.chambre-agriculture-28.com)**  
dans l'espace agriculteur

### Des observations chaque lundi

Les observations sont réalisées chaque semaine par des techniciens et des agriculteurs volontaires et sont centralisées via internet. Une synthèse est ensuite réalisée par culture\* au niveau régional par les Chambres d'agriculture ou les Instituts. Les BSV informent sur l'état sanitaire des cultures et sur les seuils de nuisibilité mais ne préconisent pas de produits phytosanitaires (vous les retrouverez dans le Fongiflash).

Contacts : *Julien Degas* 02 37 24 45 60  
*Christophe Léon* 02 37 53 44 31

\* Céréales, colza / tournesol, protéagineux, pommes de terre, betteraves, légumes, arboriculture,...

### ● Le CRDA Beauce Dunoise en visite à St Nazaire

Avant les moissons, le CRDA de la Beauce Dunoise a organisé une journée de visite sur Saint Nazaire (Loire Atlantique). Une vingtaine d'exploitants y ont participé. Après une matinée consacrée à la visite du port maritime, l'après midi était réservée à la visite des locaux d'Airbus où est assemblé en partie l'A380. Le contenu de la visite ainsi que la convivialité de la journée ont été particulièrement appréciés par les participants qui réfléchissent d'ores et déjà à une visite de Rungis pour l'année prochaine.

Contact : *Jocelyn Savina*  
02 37 94 00 98

### ● Maxence Legendre remplace Yannick Cosperec



Maxence Legendre a rejoint le 15 juin dernier la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir. Il remplace Yannick Cosperec au poste de conseiller d'entreprise auprès des groupes de Beauce Chartraine. Originaire de l'Oise et âgé de 24 ans, il est ingénieur spécialisé en productions végétales et diplômé de l'Institut Lasalle Beauvais. Yannick Cosperec a rejoint la Chambre d'agriculture du Nord - Pas de Calais.

Contact : *Maxence Legendre*  
02 37 24 45 59

### ● Un nouveau statut pour les exploitants : l'EIRL

La loi du 27 juillet 2010 permet aux exploitants agricoles d'accéder au statut de l'Entreprise Individuelle à Responsabilité Limitée (EIRL). Il s'applique aux entreprises existantes ou nouvelles et permet de protéger le patrimoine de l'entrepreneur sans créer une personne morale, de choisir entre l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés, de limiter les cotisations sociales sur le revenu d'activité. Cette formalité est soumise à un enregistrement au Registre de l'Agriculture.

Contact : *Karyne Petiot*  
02 37 24 45 41

## >> Rendez-VOUS

### ● Découvrir la diversification et l'innovation agricoles

Vous êtes un jeune agriculteur ou vous souhaitez le devenir ? Vous avez une idée, un projet de diversification ou d'innovation ? Les 26 et 27 septembre 2011, vous aurez la possibilité de rencontrer des professionnels qui témoigneront de leurs expériences ainsi que des experts qui vous conseilleront sur les démarches à effectuer. Au programme : visites d'exploitations, témoignages et conseils techniques en salle dans le Perche (1<sup>ère</sup> journée) et en Beauce (seconde journée).

**Contact :** Aurélie Gandon  
02 37 24 46 70

### Se former à la conduite économique des matériels

Une formation destinée aux salariés agricoles, conducteurs de tracteurs et d'automoteurs, aura lieu les 14 septembre (à Chartres) et le 30 novembre 2011 (en salle et sur une exploitation). Au programme : connaître les caractéristiques techniques des tracteurs et équipements, optimiser leurs performances, améliorer sa pratique en conduite économique. Cette démarche vise bien entendu l'économie de carburant. Henri Vilette, formateur spécialisé à la MFR de Sorigny (37) assurera l'animation de ces journées.



**Contact :** Daniel Lazier  
02 37 24 46 70

### Maître d'apprentissage : transmettre son savoir-faire

Pour tout connaître sur la fonction de maître d'apprentissage, nous vous proposons une session sur 5 demi-journées du 23/09/11 au 3/02/12. Cette formation vous donne droit, sous conditions, à une prime de 500 € du Conseil régional. **Plus d'informations** au 02 37 24 45 37.

## Traçabilité et gestion d'exploitation : faisons simple et bien !

La campagne 2011 s'achève à peine qu'il faut déjà penser à la prochaine. Pour l'aborder sereinement, et gérer toutes les données technico-économiques de votre exploitation, la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir vous propose deux services, selon vos préférences : les classeurs Mes Enregistrements ou l'outil internet Mes p@rcelles.

	Que recherchez-vous ?	La réponse de Mesp@rcelles	La réponse de Mes enregistrements
Répondre aux obligations réglementaires	<b>La simplicité</b>	<p>Au champ ou devant votre ordinateur, quelques clics suffisent pour enregistrer les travaux parcellaires. Vous êtes sûr de ne rien oublier, les écrans de saisies sont simples et intuitifs. Vous saisissez vos données une fois. Elles sont réutilisées à plusieurs reprises</p> 	<p>Mes Enregistrements se présente sous la forme de 2 classeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'un, annuel, pour vos pratiques relatives à la campagne,</li> <li>- l'autre, pluriannuel, pour vos pratiques raisonnées sur la rotation.</li> </ul> <p>Vous y trouverez des fiches complètes et claires avec des tableaux d'enregistrements et de calcul conçus pour vous faciliter la tâche. Vous regroupez, au même endroit, l'ensemble de vos documents.</p>
	<b>La sécurité</b>	<p><b>Accès et Stockage de vos données</b> Vous disposez d'un compte avec un mot de passe personnalisé. Si votre ordinateur tombe en panne, les données sont sauvegardées.</p> <p><b>Réglementation</b> Vous disposez des fiches techniques des phytos. Vous testez vos mélanges et visualisez les doses maximales. Vous éditez les documents réglementaires avec des références adaptées au département : registre phyto, le plan de fumure.</p> <p>Vos données parcellaires sont transmissibles sur TELEPAC.</p> <p>Accompagnement : formations et une assistance téléphonique par L'équipe mesp@rcelles</p>	<p>Mes Enregistrements satisfait aux exigences des organismes de contrôle. Les fiches parcellaires font office de registre parcellaire et le plan prévisionnel de fumure azotée répond à la Directive Nitrates. Par son contenu et son organisation, vous disposez en cas de contrôle de tous les documents.</p> 
Optimiser la gestion de mon exploitation	<b>Calculer mes performances technico-économiques</b>	<p>Vous gérez les stocks d'intrants. Mes p@rcelles permet de suivre en temps réel les charges opérationnelles. Dès la récolte, vous calculez vos marges. Ainsi, pour la campagne suivante, vous optimisez vos choix d'assolements. Mes p@rcelles calcule votre bilan azoté, le ratio des 170 kg N organique.</p>	<p>Vous gérez tous les aspects de votre exploitation : prévoir vos commandes d'intrants, raisonner vos interventions, noter vos pratiques, en calculer le coût et en estimer l'impact environnemental.</p> <p>Vous calculez le bilan azoté de votre exploitation ou les IFT de vos traitements, autant d'éléments de réflexion sur vos pratiques.</p>
	<b>Echanger mes informations</b>	<p>Consulter et saisir à n'importe quel endroit vos interventions : un jeu d'enfants avec l'application pocket et l'application mobile (à venir).</p>	<p>Vous avez besoin d'accéder à vos données en dehors de chez vous : prenez votre classeur. Vous transmettez rapidement, via le format fiche, les informations par fax à vos divers partenaires.</p>
<b>Contacts</b>		<p>L'équipe mesp@rcelles : 02 34 24 46 00 mesp@rcelles@eure-et-loir.chambagri.fr</p>	02 37 24 45 51